



**Patrimoine  
canadien**

**Canadian  
Heritage**

**Évaluation sommative  
Programme des études canadiennes  
du ministère du Patrimoine canadien**

**Services d'évaluation  
Direction générale des examens ministériels  
Ministère du Patrimoine canadien**

**18 mai 2005**

**Canada**



# Table des matières

Résumé.....	i
<b>1.0 Introduction au Programme et de l'évaluation.....</b>	<b>1</b>
<b>1.1 Profil du Programme.....</b>	<b>1</b>
1.1.1 Objet et objectifs .....	2
1.1.2 Volets du Programme .....	3
1.1.3 Gouvernance .....	4
1.1.4 Ressources.....	4
1.1.5 L'Association d'études canadiennes.....	5
1.1.6 Le Groupe de travail interministériel d'information sur les documents didactiques.	6
<b>1.2 Évaluation.....</b>	<b>7</b>
1.2.1 Contexte et objectifs .....	7
1.2.2 Méthodologie .....	8
1.2.3 Enjeux méthodologiques.....	9
<b>2.0 Constatations .....</b>	<b>10</b>
<b>2.1 Pertinence et raison d'être .....</b>	<b>10</b>
2.1.1 Alignement du PEC sur les priorités du gouvernement fédéral.....	10
2.1.2 Alignement du PEC sur les objectifs stratégiques de PCH.....	10
2.1.3 Pertinence et clarté des objectifs du PEC .....	11
2.1.4 Un besoin qui se confirme .....	11
<b>2.2 Succès et répercussions du Programme.....</b>	<b>12</b>
2.2.1 Encourager les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada.....	13
2.2.3 L'Association d'études canadiennes.....	18
2.2.4 Le Groupe de travail interministériel d'information sur les documents didactiques (GTIIDD) .....	19
<b>2.3 Rapport coût-efficacité et solutions de rechange .....</b>	<b>20</b>
2.3.1 Rapport coût-efficacité du Programme .....	20
2.3.2 Complémentarité ou double emploi du financement.....	21
<b>3.0 Conclusions, recommandations et réponse de la direction .....</b>	<b>23</b>



## Liste des sigles

AAP	Appel annuel de propositions
AEC	Association d'études canadiennes
CAF	Concours annuel de financement
SRC	Société Radio-Canada
CUC	Conseil de l'unité canadienne
CAC	Conseil des Arts du Canada
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
CRIC	Centre de recherche et d'information sur le Canada
PEC	Programme des études canadiennes
MAECI	Ministère des affaires étrangères et du commerce international
SGISC	Système de gestion de l'information des subventions et des contributions
AINC	Affaires indiennes et du Nord Canada
GTIDD	Groupe de travail interministériel d'information sur les documents didactiques
ONF	Office national du film du Canada
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
PCH	Ministère du Patrimoine canadien
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines



## Sommaire exécutif

Ce rapport présente les résultats de l'*Évaluation sommative du Programme des études canadiennes du ministère du Patrimoine canadien* qui a été menée à l'hiver 2005. Notre rapport s'appuie sur une recherche effectuée par le cabinet d'experts-conseils R.A. Malatest and Associates Ltd.

### Contexte et objectifs de l'évaluation

La dernière évaluation du Programme des études canadiennes (PEC) remonte à 1994. L'évaluation dont il est question dans le présent rapport, couvre la période allant d'avril 2000 à septembre 2004. Selon les dispositions de la Politique du Conseil du Trésor sur les paiements de transfert, elle était nécessaire au renouvellement des modalités du Programme, qui doit être fait d'ici le 31 mars 2005.

L'objectif de l'évaluation était de faire le point sur la raison d'être et la pertinence du Programme, son succès et ses répercussions, son rapport coût-efficacité et les solutions de rechange.

### Profil du Programme

Créé à titre permanent en 1984 pour remédier au manque de connaissances et d'intérêt des Canadiens à l'égard de l'histoire, de la culture, de la société et de la vie politique du Canada<sup>1</sup>, le Programme des études canadiennes a pour but d'« encourager les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada ».

Le Programme a un budget annuel de subventions et de contributions de 465 000 \$, et comporte trois volets de financement :

Projets spéciaux/Partenariats stratégiques, qui alloue des fonds aux organismes œuvrant dans le domaine des études canadiennes, comme l'Association d'études canadiennes, l'Institut du Dominion et Historica. Ces fonds servent à organiser des conférences, à mener des recherches, à développer des produits néomédiatiques et des documents imprimés, à renforcer les capacités et, plus récemment, à mettre en œuvre des initiatives de participation des jeunes. Entre 2000-2001 et 2004-2005, il y a eu environ 40 attributions de fonds dans le cadre de ce volet du Programme.

Concours annuel de financement, qui aide les organismes bénévoles nationaux, les entreprises et les sociétés du secteur privé, ainsi que les citoyens canadiens ou les résidents permanents à élaborer des documents didactiques imprimés, audios, cinématographiques, audiovisuels et néomédiatiques. Les domaines prioritaires sont les études autochtones, la gouvernance et la citoyenneté, les langues officielles du Canada, les capacités à interpréter l'histoire du Canada, de même que la diversité et le multiculturalisme au Canada. Entre 2000-2001 et 2004-2005, ce volet a permis d'octroyer des fonds à environ 40 projets.

---

<sup>1</sup> Mémoire au Cabinet, Programme des études canadiennes, 2 décembre 1983.



Appel annuel de propositions fondées sur des thèmes, qui peut servir à solliciter des propositions portant sur des thèmes précis. Il y a eu un appel annuel, en 2000-2001, et six projets de développement de produits audiovisuels et néomédiatiques et de sites Web ont été financés.

Par ailleurs, le Programme des études canadiennes sert de secrétariat au Groupe de travail interministériel d'information sur les documents didactiques (GTIIDD), un réseau regroupant des représentants de 40 ministères et organismes fédéraux. Créé par le Programme en 1988, le GTIIDD a pour mandat d'aider les fonctionnaires fédéraux à concevoir des documents didactiques et des stratégies de diffusion plus efficaces en se renseignant sur les initiatives de leurs collègues et en mettant l'information et les pratiques exemplaires en commun. Le Groupe de travail se réunit de deux à quatre fois par année.

Les responsables du Programme ont élaboré deux guides de ressources à l'intention des éducateurs et les ont diffusés.

## Méthodologie

Les constatations de l'évaluation se fondent sur les sources de données suivantes :

- examen des documents liés au Programme des études canadiennes;
- examen des ouvrages spécialisés;
- examen des dossiers de 20 projets spéciaux financés entre avril 2000 et septembre 2004;
- entrevues avec des informateurs clés du domaine des études canadiennes : universitaires spécialistes des études canadiennes, évaluateurs du concours annuel de financement et éditeurs (n=29);
- étude de cas portant sur l'Association d'études canadiennes;
- enquête menée auprès des enseignants/éducateurs qui ont demandé le guide de ressources *ÉDUAction* produit par le Programme des études canadiennes (n=32);
- enquête menée auprès des demandeurs qui ont reçu, on non, des fonds (n=39);
- entrevues avec des informateurs clés du ministère du Patrimoine canadien, qu'ils soient encore en poste ou non, et avec des représentants d'autres ministères qui font partie du GTIIDD (n=10).

## Constatations

Les constatations de l'évaluation sont résumées ci-après.



## Raison d'être et pertinence

Le Programme des études canadiennes a été créé en 1984 pour remédier au manque de connaissances et d'intérêt des Canadiens à l'égard de l'histoire, de la culture, de la société et de la vie politique du Canada.

Les recherches semblent indiquer que les Canadiens, notamment les jeunes Canadiens, connaissent encore relativement mal l'histoire du Canada et la société dans laquelle ils vivent. Par exemple, un nombre important des Canadiens et des Canadiennes interrogés tous les ans n'ont pas réussi au jeu-questionnaire de la fête du Canada sur l'histoire, réalisé par l'Institut du Dominion et le Conseil de l'unité canadienne. En juillet 2003, 50 p. 100 des Canadiens interrogés ont réussi au jeu-questionnaire, et les 35 ans et plus ont généralement obtenu de meilleurs résultats que les jeunes. Une autre enquête réalisée lors de la fête du Canada en 2001, a révélé que les Américains connaissent mieux leur histoire que les Canadiens : 63 p. 100 des Américains ont réussi un jeu-questionnaire du même genre, contre 39 p. 100 des Canadiens.

On aurait besoin de données supplémentaires sur le degré de connaissance du Canada par les Canadiens et les Canadiennes pour déterminer si la raison d'être initiale du Programme est toujours valable et si des progrès ont été obtenus en direction de la réalisation des objectifs. Les entrevues avec les intervenants du domaine des études canadiennes donnent à penser qu'il existe toujours des lacunes dans la connaissance des Canadiens et des Canadiennes à l'égard de leur pays, mais que ces lacunes sont moindres qu'au cours de la période précédant l'implantation définitive du Programme. La plupart des personnes interviewées disent également que le mandat du Programme est encore pertinent et que celui-ci a sa place au sein du ministère du Patrimoine canadien.

Cependant, l'évaluation du mandat et des objectifs du Programme indique qu'ils ont une portée trop générale et que les résultats escomptés du Programme ne sont pas clairs. Pour obtenir des résultats, il faudrait que le mandat et les objectifs soient axés sur ce qu'il est possible de réaliser dans le cadre d'un programme de cette envergure, et que les résultats escomptés du Programme soient clairs et mesurables.

## Succès et répercussions

Il a été difficile d'évaluer les répercussions du Programme, plus particulièrement les répercussions à moyen et à long terme, en raison de sa faible envergure, de la diversité des projets et des organismes financés, du nombre d'organisations et d'institutions qui produisent du matériel portant sur les études canadiennes, du manque de données dans les dossiers de projet concernant les clientèles auxquelles s'adressent ces projets et leur rétroaction. Il s'est révélé également ardu de faire le suivi des résultats des projets puisque cela peut prendre jusqu'à trois ans pour produire et diffuser de la documentation.

De plus, les renseignements de base comportaient des lacunes. Il n'y a eu aucune collecte de données en 2000 qui indiqueraient le degré de connaissance des Canadiens dans des domaines clés à cette date et qui pourraient servir de point de comparaison par rapport à la situation



actuelle. Cette lacune dans les données de référence a également été signalée dans l'évaluation de 1994.

Les évaluateurs ont constaté que le Programme a soutenu des projets comme l'élaboration d'un site Web sur le patrimoine de Terre-Neuve et Labrador, la production d'un CD-ROM sur l'histoire du YMCA, la publication d'une revue pour enfants sur l'histoire (*Kayak*), la production d'un instrument d'apprentissage interactif sur les œuvres du peintre du XIX<sup>e</sup> siècle Paul Kane et le contexte dans lequel celui-ci a évolué, la production de documentaires sur l'architecte canadien Douglas Cardinal, le peintre René Bouchard et la ville de Golden en Colombie-Britannique, l'élaboration d'un portail sur l'histoire constitutionnelle du Canada et la production d'un manuel pour les enfants sur l'histoire de l'aérospatiale au Canada.

Le principal partenaire stratégique du Programme est l'Association d'études canadiennes, un organisme national sans but lucratif créé en 1973 qui se consacre à la promotion de la recherche, de l'enseignement et des publications sur le Canada. Entre 2000-2001 et 2003-2004, l'Association a reçu des fonds totalisant 1 570 000 \$ (soit 31 p. 100 des fonds de subventions et de contributions du Programme) pour des activités de renforcement des capacités et des projets précis, par exemple des conférences d'histoire biennales, la production de magazines sur des questions d'intérêt public actuelles, et des sondages sur des sujets liés à la vie politique, à la culture et à la société canadiennes.

D'après les renseignements dont nous disposons, il est possible de conclure que certaines des activités de l'Association d'études canadiennes (les conférences) reçoivent un appui considérable et que certains des projets financés par le Programme rejoignent des auditoires assez nombreux.

Cette situation pourrait s'améliorer grâce aux mesures prises depuis 2003 pour financer plus précisément certaines activités et viser certains groupes et grâce aux nouvelles directives adressées aux demandeurs, qui indiquent les renseignements que les bénéficiaires doivent fournir dans leurs rapports.

Les membres actuels du GTIIDD ne croient pas que le Groupe de travail a atteint tous ses objectifs, notamment en ce qui concerne le partage de l'information sur les partenariats possibles ou la coordination des efforts déployés par les différents membres. Ces derniers ont relevé un certain nombre de faiblesses :

- Le Groupe s'occupe plus d'échange d'information que de coordination.
- Les personnes présentes sont trop nombreuses et manquent souvent du pouvoir décisionnel qui en ferait un groupe plus puissant.
- Le Groupe n'est pas bien connu et n'est pas soutenu par la haute direction.
- Les réunions pourraient avoir un ordre du jour plus ciblé et stratégique.
- Les réunions sont trop peu fréquentes.

## **Rapport coût-efficacité et solutions de rechange**



Plusieurs ministères et organismes fédéraux appuient la création de savoir au sujet du Canada, les principaux étant Statistique Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Conseil des Arts du Canada, ainsi que la Bibliothèque et les Archives nationales du Canada. En outre, plusieurs fondations ont été créées à l'appui des activités entreprises dans le domaine des études canadiennes, notamment l'Institut canadien de microreproductions historiques, la Fondation CRB, Historica, la Jackman Foundation et la Fiduciaire canadienne d'études nordiques. La plupart des intervenants ont affirmé que ces organismes ont des activités qui se complètent plutôt que de se chevaucher, mais l'analyse était limitée.

Nous avons constaté que la conception du Programme est inutilement complexe. Son budget est modeste, mais le système de financement comporte trois volets, dont deux assortis de priorités différentes. Le troisième volet n'a été utilisé qu'une seule fois depuis 2000-2001.

## Recommandations et réponse de la direction

### **Recommandation 1 : Les objectifs du Programme des études canadiennes devraient être précis et les résultats escomptés devraient être clairement définis.**

Le mandat (encourager les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada) et les objectifs du Programme sont très vastes, et les résultats escomptés ne sont pas clairs. Pour que le Programme donne des résultats, il est important que son mandat et ses objectifs soient axés sur ce qu'il est possible de réaliser dans le cadre d'un programme de cette envergure, et que les résultats escomptés soient clairs et mesurables.

### **Réponse de la direction :**

Les responsables du Programme ont clarifié et précisé les objectifs pour qu'ils visent le développement d'activités et de matériel d'apprentissage à l'intention des jeunes Canadiens et Canadiennes.

La nouvelle orientation du Programme a été approuvée par la haute direction dans le cadre des exercices de planification stratégique et de planification des activités du Ministère. Les documents de planification soulignaient le peu de connaissances sociales des jeunes Canadiens et Canadiennes par rapport à d'autres générations au Canada et par rapport à la même génération dans d'autres pays. À cet égard, la recherche démontre que le fait d'offrir aux jeunes des occasions de se renseigner sur leur pays, leurs communautés, de même que sur les processus démocratiques et les institutions du pays, augmentait leur engagement au sein de la société.

En se mettant l'accent sur les activités et le matériel d'apprentissage à l'intention des jeunes, le Programme des études canadiennes produira des résultats plus facilement accessibles, tels que présentés dans notre cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats, tout en contribuant aux priorités stratégiques du Ministère et du gouvernement dans son ensemble.





*Calendrier de mise en œuvre* : Présentation pour le renouvellement du PEC en juin 2005.

**Recommandation 2 : À l'avenir, le financement accordé à l'Association d'études canadiennes devrait cibler les activités directement liées aux objectifs et aux priorités du Programme.**

L'Association d'études canadiennes reçoit une part importante des fonds du Programme. Le financement alloué à cet organisme et aux autres devrait cadrer étroitement avec les priorités du Programme, afin que celui-ci produise les résultats escomptés.

**Réponse de la direction :**

Dès le début de l'exercice 2004-2005, des secteurs de priorités précis ayant trait aux besoins d'apprentissage des jeunes Canadiens et Canadiennes et à la participation de ces derniers influençaient déjà le choix des projets financés dans le cadre du Programme.

Aux termes des nouvelles modalités, le Programme des études canadiennes s'assure que toute nouvelle aide financière accordée à l'Association d'études canadiennes et à d'autres organismes visera des activités liées directement aux objectifs et aux priorités du Programme, car il s'agit là d'une condition d'admissibilité au financement.

Le gestionnaire du Programme des études canadiennes a consulté l'Association d'études canadiennes et d'autres organismes clés dans le domaine des études canadiennes afin de leur faire part de la nouvelle orientation du Programme. Les commentaires ont été positifs, et les groupes ont reconnu l'importance de promouvoir l'étude du Canada auprès des jeunes.

*Calendrier de mise en œuvre* : Présentation pour le renouvellement du PEC en juin 2005.

**Recommandation 3 : Les responsables du Programme devraient mettre en place une stratégie efficace de contrôle du rendement.**

Le Programme devrait démontrer son adhésion à la gestion fondée sur les résultats par l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de surveillance du rendement. Les résultats escomptés devraient être communiqués clairement aux bénéficiaires du financement, et ceux-ci devraient présenter des rapports sur les clientèles auxquelles s'adressent les projets et le nombre de personnes touchées. Plus précisément, il faudrait recueillir des données sur la diffusion et l'utilisation du matériel didactique produit par les bénéficiaires du financement, ainsi que sur la participation aux activités d'apprentissage organisées par les bénéficiaires et leur impact.

De plus, pour mesurer les répercussions du Programme à moyen et à long terme lors d'une prochaine évaluation, il faudrait recueillir des données, au cours de la prochaine année, sur le niveau actuel des connaissances des groupes ciblés par le Programme à propos du Canada.



### Réponse de la direction :

Les responsables du Programme ont préparé un cadre intégré de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats et un cadre intégré de vérification axé sur les risques qui présentent les résultats escomptés et une stratégie efficace de contrôle du rendement.

En 2004-2005, les responsables du Programme ont commencé à établir des mesures spécifiques à l'intérieur de la documentation publique du Programme et des ententes de contribution avec les bénéficiaires afin de garantir la cueillette systématique de données relatives au rendement dans le cadre de tous les projets financés par le Programme.

*Calendrier de mise en œuvre* : Présentation des CGRR/CVAR en juin 2005.

### Réponse de la direction :

Les responsables du Programme des études canadiennes travailleront de concert avec les représentants de la Direction générale des examens ministériels afin de concevoir de nouveaux instruments en vue d'aider les bénéficiaires à recueillir de l'information sur le rendement relativement à la portée et à l'impact des activités et du matériel d'apprentissage.

Des efforts ont déjà déployés pour 2005-2006 relativement à l'établissement de données de référence sur les niveaux de connaissance et d'intérêt des jeunes à l'égard de l'histoire et de la gouvernance canadiennes. Un certain nombre de questions ont été ajoutées au sondage annuel d'Ipsos-Reid intitulé « Le gouvernement reprend contact avec les jeunes ».

*Calendrier de mise en œuvre* : Juin 2005 – octobre 2005.

### **Recommandation 4 : Le Programme devrait faire du GTIIDD une tribune efficace pour ce qui est du partage de l'information, de la coordination et de la constitution de partenariats.**

Un groupe de travail interministériel d'information sur les documents didactiques (GTIIDD) efficace pourrait contribuer à l'atteinte des objectifs du Programme des études canadiennes en optimisant les investissements fédéraux dans le matériel servant à renseigner les Canadiens et les Canadiennes sur le Canada. En tant que secrétariat du Groupe de travail, le Programme des études canadiennes devrait prendre des mesures pour en faire une tribune efficace en matière de partage de l'information, de coordination et de constitution de partenariats entre les ministères.

### Réponse de la direction :

L'établissement de partenariats entre les ministères fédéraux fait partie des nouveaux objectifs du Programme des études canadiennes. Ceci accentue le rôle important que le Programme joue dans la coordination et l'optimisation des efforts de financement du gouvernement fédéral qui visent à aider les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada.

*Calendrier de mise en œuvre* : Renouvellement du PEC en juin 2005.



**Réponse de la direction :**

Les responsables du Programme préparent un nouveau mandat et une nouvelle structure de gestion pour le GTIIDD afin de faciliter la mise en commun des ressources et d'inviter les membres à entreprendre conjointement des projets pour le développement de ressources d'apprentissage partout au gouvernement. Afin que le GTIIDD soit une tribune efficace pour le travail en partenariat, les membres doivent pouvoir prendre des décisions, au nom de leur ministère ou organisme, en ce qui a trait aux ressources. Le Programme des études canadiennes révisera le statut de ses membres actuels et demandera une participation appropriée, au besoin.

*Calendrier de mise en œuvre :* À terminer d'ici octobre 2005.

**Réponse de la direction :**

Le nouveau cadre intégré de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats et le nouveau cadre intégré de vérification axé sur les risques décrivent la façon dont le Programme peut mesurer l'impact et l'efficacité du GTIIDD pour faire avancer les buts et les objectifs du Programme des études canadiennes.

*Calendrier de mise en œuvre :* Présentation des CGRR/CVAR en juin 2005.



# 1.0 Introduction au Programme et de l'évaluation

Ce rapport présente les résultats de l'*Évaluation sommative du Programme des études canadiennes du ministère du Patrimoine canadien*, qui a été menée à l'hiver 2005. Notre rapport s'appuie sur une recherche effectuée par le cabinet d'experts-conseils R.A. Malatest and Associates Ltd.

## 1.1 Profil du Programme

À la fin des années 1960, Hodgetts a publié un ouvrage intitulé *What Culture? What Heritage?*, tandis que Steele publiait *The Struggle for Canadian Universities* : les deux faisaient valoir que le Canada n'était pas une société cohésive, et que les Canadiens avaient besoin de comprendre les forces qui nuisaient à l'adoption d'une identité canadienne et créaient des tensions entre les régions et les collectivités linguistiques. Selon eux, les éducateurs et les décideurs du pays avaient besoin de consolider l'éducation et l'enseignement civiques au Canada. Parallèlement, l'évolution du nationalisme canadien contribuait à la notion d'études canadiennes.

C'est en 1972 que l'Association des universités et collèges du Canada a créé la Commission des études canadiennes, placée sous la direction de T.H.B. Symons. Trois ans plus tard, son rapport était publié sous le titre de *To Know Ourselves (Se connaître)*. Un second volume, intitulé *Some Questions of Balance : Human Resources, Higher Education and Canadian Studies*, était publié en 1984. Entre les deux rapports, J. Page a publié un ouvrage intitulé *Reflections* (1980), qui venait alimenter le bien fondé du premier rapport de Symons.

En 1978, le gouvernement du Canada a financé un projet pilote de subvention sur trois ans pour améliorer et élargir les études canadiennes au Canada. Ce projet a donné lieu à la création du Programme national de soutien aux études canadiennes (PNSEC)<sup>1</sup>. Au terme du mandat du PNSEC, on a proposé au Cabinet de créer un programme permanent, compte tenu des besoins circonscrits à cet égard. Le mémoire adressé au Cabinet en 1983 se lit comme suit :

« *On s'inquiète considérablement de l'ignorance et du désintérêt des Canadiens et des Canadiennes à l'égard de notre histoire, de notre culture, de notre société et de notre politique. Le fait que les Canadiens et les Canadiennes, notamment les jeunes élèves, ne connaissent pas leur pays, est devenu une caractéristique malheureuse de notre système d'éducation*<sup>2</sup>. »

En 1984, la création du Programme des études canadiennes (PEC), chapeauté par le Secrétariat d'État (devenu depuis le ministère du Patrimoine canadien), a été la réponse à cette préoccupation.

<sup>1</sup> Les collections numérisées du Canada, Industrie Canada, « The Canada Studies Foundation », vol. 9, n° 2, Archives CM, 1981 (<http://collections.ic.gc.ca/cmarchive/vol09no2/canadastudiesfoundation.html>).

<sup>2</sup> Mémoire au Cabinet, Programme des études canadiennes, 2 décembre 1983.



### 1.1.1 Objet et objectif

Le mandat du Programme des études canadiennes du ministère du Patrimoine canadien est d'« encourager les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada ». Les objectifs du Programme, tels qu'ils sont formulés dans les modalités du Programme, sont les suivants :

- Élaborer et diffuser du matériel didactique et en favoriser l'utilisation. Le matériel, qui doit porter sur les domaines négligés des études canadiennes, peut prendre la forme de documents imprimés ou de matériel informatique, audio-visuel ou autre.
- Mieux faire connaître le Canada, sensibiliser le public à la nécessité d'apprendre aux jeunes Canadiens à connaître leur pays et veiller à ce que les organismes bénévoles œuvrant dans ce domaine soient appuyés.
- Accroître la capacité des Canadiens d'acquérir de nouvelles connaissances sur leur pays en s'assurant que le Canada dispose des compétences et du matériel nécessaires pour développer ce secteur et en veillant à ce que la prochaine génération de jeunes Canadiens ait accès aux ressources qui lui permettront de faire des études sur le Canada.
- Coordonner les activités du gouvernement fédéral dans ce domaine et veiller à ce que le public en soit informé<sup>3</sup>.

Le Programme comporte trois volets de subventions et contributions qui permettent de financer les activités et les documents didactiques des élèves du primaire et du secondaire, des étudiants du postsecondaire, des enseignants et éducateurs et des universitaires du domaine des études canadiennes.

Le Programme s'est également doté de matériels éducatifs, notamment *Les Canadiens et leur gouvernement : Un guide de ressources* et *ÉDUAction : guide de ressources pour les enseignants*. *Les Canadiens et leur gouvernement* est un guide de ressources sur le Canada, son histoire et son gouvernement; il est accessible sur Internet et peut être consulté sous forme imprimée ou sur CD-ROM. Le guide de ressources *ÉDUAction* est conçu pour faciliter l'accès des éducateurs à des documents didactiques contemporains sur le Canada.

Par ailleurs, le Programme joue le rôle de secrétariat pour le Groupe de travail interministériel d'information sur les documents didactiques (GTIIDD), qui est composé d'une quarantaine de ministères et organismes fédéraux s'intéressant à l'élaboration d'activités et de documents didactiques sur le Canada.

En 2004, le Programme s'est doté d'un modèle logique circonscrivant les objectifs stratégiques suivants. Ces résultats escomptés ont servi de base à l'évaluation.

#### Résultats à court terme

- Les fonctionnaires, les chercheurs et les universitaires comprennent mieux les besoins et les priorités d'apprentissage des Canadiens et des Canadiennes et les facteurs qui les influencent.
- Les citoyens et les éducateurs ont accès à des documents didactiques et s'en servent.

---

<sup>3</sup> Secrétariat du Conseil du Trésor, modalités du Programme des études canadiennes, 29 mars 1984.



- Des documents didactiques sur les études canadiennes traduisant la diversité des expériences et des activités des Canadiens et des Canadiennes sont produits, distribués et utilisés.
- Une plus grande sensibilisation de la participation actuelle des citoyens et des facteurs qui l'influencent.

#### Résultat à moyen terme

- Les Canadiens et les Canadiennes comprennent mieux le Canada et son peuple.

#### Résultat à long terme

- Les Canadiens et les Canadiennes valorisent leur histoire, leurs réalisations actuelles et la contribution de ses citoyens aux origines diverses, créant ainsi un Canada plus cohésif.

### 1.1.2 Volets du Programme

Les volets du Programme sont les suivants :

- Projets spéciaux/Partenariats stratégiques : ce volet permet de financer des organismes œuvrant dans le domaine des études canadiennes, comme l'Association d'études canadiennes, l'Institut du Dominion et Historica. Les fonds servent à organiser des conférences, à mener des recherches, à développer des produits néomédiatiques et imprimés, à renforcer les capacités et, plus récemment, à mettre en œuvre des initiatives de participation des jeunes. Entre 2000-2001 et 2004-2005, il y a eu environ 40 attributions de fonds dans le cadre de ce volet du Programme.
- Concours annuel de financement (CAF) : ce volet permet d'aider les organismes bénévoles nationaux, les entreprises et les sociétés du secteur privé, ainsi que les citoyens canadiens ou les résidents permanents à élaborer des documents didactiques imprimés, audios, cinématographiques, audiovisuels et néomédiatiques. Le Programme s'appuie sur des consultations réalisées auprès des parties intéressées, pour circonscrire les secteurs prioritaires en la matière. Les domaines prioritaires sont, les études autochtones, la gouvernance et la citoyenneté, les langues officielles du Canada, les habiletés à interpréter l'histoire du Canada, de même que la diversité et le multiculturalisme au Canada. Les projets sont évalués à l'interne, puis soumis à un groupe d'évaluateurs externes. Entre 2000-2001 et 2004-2005, ce volet a permis d'octroyer des fonds à environ 40 projets.
- Appel annuel de propositions (AAP) fondées sur des thèmes : ce volet sert à solliciter des propositions portant sur des thèmes précis. Jusqu'ici, il y a eu un appel annuel, en 2000-2001, qui a permis le financement de six projets de développement de produits audiovisuels et néomédiatiques ainsi que de sites Web.



### 1.1.3 Gouvernance

La responsabilité du Programme des études canadiennes a été transférée à la Direction générale de la participation et de la promotion de la citoyenneté après la réorganisation du Ministère en février 2003. Auparavant, il relevait de la Direction du cérémonial et du protocole (Direction générale des événements majeurs et des célébrations).

La Direction générale de la participation et de la promotion de la citoyenneté fait partie du Secteur de la citoyenneté et du patrimoine au ministère du Patrimoine canadien. Le gestionnaire chargé du Programme des études canadiennes rend compte au directeur des études canadiennes et des échanges jeunesse, qui, lui-même, rend compte au directeur général de la Direction générale de la participation et de la promotion de la citoyenneté, lequel rend compte au sous-ministre adjoint, Citoyenneté et Patrimoine.

### 1.1.4 Ressources

Le budget de services votés du Programme des études canadiennes a été de 890 000 dollars de 1998-1999 à 2002-2003. En 2003-2004, le ministère du Patrimoine canadien a révisé la répartition des ressources entre plusieurs programmes et activités, dont le Programme des études canadiennes, pour stabiliser les budgets de fonctionnement. Le budget de subventions et contributions du Programme a alors été réduit à titre permanent au montant de 465 000 dollars. Les effets de cette réduction ont cependant été atténués par les transferts de fonds en provenance d'autres programmes.

La figure 1-1 ci-dessous, illustre de façon détaillée les budgets du Programme, les transferts en provenance d'autres programmes du Ministère et les dépenses de 1998-1999 à 2004-2005.

**Figure 1-1**  
**Budgets et dépenses du Programme des études canadiennes :**  
**1998-1999 à 2004-2005 (en milliers de dollars)**

Exercice	Budget de services votés <sup>a</sup>	Transferts en provenance d'autres programmes	Dépenses : subventions et contributions			Total <sup>b</sup>
			Concours de financement	Projets spéciaux	Appel de propositions	
1998-1999	890 \$	90 \$				980 \$
1999-2000	890 \$	846 \$				1 736 \$
2000-2001	890 \$	305 \$	322 \$	687 \$	185 \$	1 194 \$
2001-2002	890 \$	216 \$	271 \$	815 \$	19 \$	1 105 \$
2002-2003	890 \$	333 \$	306 \$	920 \$	s.o	1 226 \$
2003-2004	465 \$	741 \$	360 \$	1 160 \$	s.o	1 520 \$
2004-2005 <sup>c</sup>	465 \$	565 \$ <sup>d</sup>	300 \$	802 \$	s.o	1 102 \$

Notes :

- a À l'exclusion du soutien destiné au Conseil de l'unité canadienne (CUC), qui s'est élevé à 2,75 millions de dollars en 1998-1999, 4 millions de dollars en 1999-2000 et 4 millions de dollars en 2000-2001. Le Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC), programme administré par le CUC, a fait l'objet d'une évaluation en janvier 2004.
- b Les variances entre le total des dépenses et le budget de services votés plus les « transferts en provenance d'autres programmes » sont attribuables à des transferts de ressources internes au sein de la Direction générale.



c Y compris les dépenses réelles et prévus au 17 février 2005.

d Y compris un transfert de 110 000 dollars en provenance du Multiculturalisme et un autre de 50 000 dollars en provenance des Langues officielles pour le concours de financement.

Source : Programme des études canadiennes, février 2005.

**Figure 1-2**

**Dépenses du Programme des études canadiennes : 2000-2001 à 2004-2005 (en milliers de dollars)**

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005 <sup>a</sup>
<i>Concours annuel de financement et appel annuel de propositions</i>					
Subventions	484 \$	119 \$	210 \$	60 \$	16 \$
Contributions	23 \$	171 \$	96 \$	300 \$	284 \$
<i>Total partiel</i>	<i>507 \$</i>	<i>290 \$</i>	<i>306 \$</i>	<i>360 \$</i>	<i>300 \$</i>
<i>Projets spéciaux</i>					
Subventions	67 \$	4 \$	60 \$	20 \$	--
Contributions	620 \$	811 \$	860 \$	1 140 \$	802 \$
<i>Total partiel</i>	<i>687 \$</i>	<i>815 \$</i>	<i>920 \$</i>	<i>1 160 \$</i>	<i>802 \$</i>
<b>Total des subventions et contributions</b>	<b>1 194 \$</b>	<b>1 105 \$</b>	<b>1 226 \$</b>	<b>1 520 \$</b>	<b>1 102 \$</b>
<b>F et E</b>	<b>180 \$</b>	<b>380 \$</b>	<b>520 \$</b>	<b>90 \$</b>	<b>98 \$</b>
<b>Total</b>	<b>1 374 \$<sup>b</sup></b>	<b>1 485 \$</b>	<b>1 746 \$</b>	<b>1 610 \$</b>	<b>1 200 \$</b>

Notes :

a Y compris les dépenses réelles et prévues.

b À l'exclusion d'une contribution de 4 millions de dollars au Conseil de l'unité canadienne.

Source : Programme des études canadiennes, février 2005.

La figure 1-2 ci-dessus indique les dépenses approximatives du Programme des études canadiennes, y compris la répartition entre subventions et contributions, pour les exercices 2000-2001 à 2004-2005.

### 1.1.5 L'Association d'études canadiennes

L'Association d'études canadiennes (AEC) est un partenaire stratégique du Programme depuis de nombreuses années. Créée en 1973, l'Association est un organisme national sans but lucratif dont le siège se trouve à Montréal. Il est voué à la promotion de la recherche, de l'enseignement et des publications portant sur le Canada. Elle entreprend des projets dans le domaine des études canadiennes pour sensibiliser la population aux enjeux proprement canadiens. Par exemple, elle produit des revues sur les enjeux actuels, organise des conférences et procède à des sondages sur des questions ayant trait à la politique, à la culture et à la société canadiennes. L'Association est surtout active au niveau de l'enseignement postsecondaire, mais elle entretient des relations avec tous les secteurs de l'éducation.

L'AEC est composé de membres qui sont des particuliers et des établissements, dont des étudiants, des enseignants de tous les niveaux, des représentants gouvernementaux et d'autres personnes s'intéressant aux études canadiennes. Le nombre des membres est passé de 332 en 2000-2001, à 417 en 2003-2004.





Comme le montre la figure 1-3, l'Association d'études canadiennes a reçu 31 p. 100 du total des dépenses de subventions et contributions du PEC de 2000-2001 à 2003-2004.

Une grande partie du financement accordé par le PEC à l'AEC sert au développement organisationnel et au renforcement de la capacité. De 2000-2001 à 2003-2004, le PEC a versé au total 915 000 dollars au titre de ces activités. Il a également versé 590 000 dollars au titre de projets spécifiques. Un accord de contribution pluriannuel couvrant la période de 2004-2005 à 2006-2007 prévoit une réserve de 650 000 dollars pour financer le « Young Scholar's Program », les activités associées aux communications et aux publications, deux conférences et les activités de liaison et de recherche.

**Figure 1-3**  
**Fonds versés par le Programme des études canadiennes à l'Association d'études canadiennes : 2000-2001 à 2003-2004 (en milliers de dollars)**

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Total
<b>Programme des études canadiennes</b>					
<b>Contributions pluriannuelles</b>	200 \$	200 \$	200 \$	315 \$	915 \$
<b>Contributions pour des projets spécifiques</b>	-	379 \$	211 \$	-	590 \$
<b>Subventions</b>	40 \$	--	--	25 \$	65 \$
<b>Total</b>	240 \$	579 \$	411 \$	340 \$	1 570 \$
<b>Pourcentage des dépenses de S et C pour l'année</b>	20 % <sup>a</sup>	52 %	34 %	22 %	31 % <sup>b</sup>
<b>Autre financement non lié au PEC provenant de PCH</b>	40 \$	254 \$	136 \$	205 \$	635 \$

Notes :

a et b À l'exclusion d'une contribution de 4 millions de dollars au Conseil de l'unité canadienne.

Source : Programme des études canadiennes et SGISC.

Comme on le voit ci-dessus, de 2000-2001 à 2003-2004, l'AEC a reçu 635 405 dollars de subventions et contributions de la part d'autres programmes du ministère du Patrimoine canadien.

L'AEC considère que les fonds attribués par le PEC sont indispensables à son fonctionnement. En fait, ils représentent pour elle la base qui lui permet de solliciter d'autres sources de financement.

L'examen des dossiers des projets spéciaux réalisés par le PEC entre 2000-2001 et 2003-2004 donne à penser que les fonds versés par le PEC étaient importants pour l'Association : dans cinq des sept projets, les fonds versés par le PEC ont représenté plus de 50 p. 100 du budget total.

### 1.1.6 Le Groupe de travail interministériel d'information sur les documents didactiques

Le Programme des études canadiennes sert de secrétariat au Groupe de travail interministériel d'information sur les documents didactiques (GTIIDD), réseau regroupant des représentants de



40 ministères et organismes fédéraux. Créé par le Programme en 1988, le GTIIDD a pour mandat d'aider les fonctionnaires fédéraux à concevoir des documents didactiques et des stratégies de diffusion plus efficaces en se renseignant sur les initiatives de leurs collègues et en mettant l'information et les pratiques exemplaires en commun<sup>4</sup>.

Les objectifs du GTIIDD, tels qu'ils sont formulés dans son mandat, sont les suivants :

- Communiquer de l'information sur de possibles partenariats et coordonner les efforts des membres du GTIIDD;
- Expliquer les responsabilités provinciales concernant l'élaboration de documents didactiques;
- Mieux comprendre l'étendue et la nature des documents didactiques produits ainsi que les moyens utilisés pour les distribuer;
- Échanger de l'information sur le large éventail de documents didactiques accessibles;
- Aider les ministères et organismes fédéraux à exploiter les systèmes de l'éducation pour livrer efficacement leur message aux Canadiens et aux Canadiennes.

Le Groupe de travail se réunit deux à quatre fois par an.

## 1.2 Évaluation

### 1.2.1 Contexte et objectifs

La dernière évaluation du Programme des études canadiennes remonte à 1994. L'évaluation dont il est question ici couvre la période allant d'avril 2000 à septembre 2004. Selon les dispositions de la Politique du Conseil du Trésor sur les paiements de transfert, elle était nécessaire pour qu'on puisse renouveler les modalités du Programme. Le renouvellement doit être fait d'ici le 31 mars 2005.

Selon la politique du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada en matière d'évaluation, l'évaluation doit porter sur les enjeux et questions qui suivent.

#### **Pertinence et raison d'être du Programme**

- Le mandat et les objectifs du PEC sont-ils toujours conformes aux politiques et priorités actuelles du gouvernement? Et avec les objectifs stratégiques de Patrimoine canadien?
- Est-il toujours nécessaire que le gouvernement finance les initiatives visant à encourager les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada?

#### **Succès et répercussions du Programme**

---

<sup>4</sup> Ministère du Patrimoine canadien, Mandat du Groupe de travail interministériel d'information sur les documents didactiques.



- Dans quelle mesure le PEC a-t-il permis d'encourager les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada en appuyant la production, la distribution et l'usage de documents didactiques, en encourageant la connaissance du Canada, en investissant dans l'avenir des études canadiennes et en coordonnant les activités du gouvernement fédéral en matière d'études canadiennes?
- Le PEC a-t-il eu des répercussions imprévues?
- La mesure du rendement et les stratégies redditionnelles du PEC sont-elles suffisantes pour remplir les exigences en matière de comptes à rendre et d'évaluation?

### **Rapport coût-efficacité du Programme et solutions de rechange**

- Le PEC est-il rentable?
- Le PEC, tel qu'il est conçu actuellement, est-il le moyen le plus rentable de réaliser l'objectif stratégique du gouvernement d'« encourager les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada »?
- Le PEC redouble-t-il ou chevauche-t-il le travail d'autres gouvernements, d'ONG ou d'organismes privés d'études canadiennes?

### **1.2.2 Méthodologie**

Les constatations tirées de l'évaluation s'appuient sur les sources d'information suivantes :

- Examen de documents : Nous avons examiné des documents du Cabinet, des présentations au Conseil du Trésor, des modalités, les lignes directrices destinées aux demandeurs, les lignes directrices et politiques du Programme, les cadres de gestion, le rapport d'évaluation de 1994, les procès-verbaux des réunions du GTIIDD, le contenu des budgets et les documents didactiques produits par le Programme. L'annexe du rapport fournit la liste des documents examinés.
- Examen des ouvrages spécialisés : Nous avons pris connaissance des ouvrages récents dans le domaine des études canadiennes.
- Examen des dossiers des projets spéciaux financés : Nous avons analysé 20 des 27 dossiers de projets spéciaux.
- Entrevues avec des informateurs clés : Nous avons rencontré 39 informateurs clés, dont des gestionnaires actuels et d'ex-gestionnaires du Programme des études canadiennes, des universitaires du domaine des études canadiennes, des évaluateurs de projet, des représentants d'organismes voués aux études canadiennes, des éditeurs et des membres du GTIIDD.
- Étude de cas sur l'Association d'études canadiennes : Nous avons examiné des dossiers et documents de projets et nous avons rencontré des membres du personnel de l'AEC à leur bureau de Montréal. Nous avons également questionné à d'ex-présidents de l'Association.
- Enquête auprès d'enseignants et d'éducateurs : Nous avons procédé à une enquête à « mode mixte » (questionnaires adressés par la poste et suivi téléphonique) auprès d'enseignants et d'éducateurs qui avaient demandé le Guide de ressources ÉDUAction. Comme nous n'avons pas beaucoup de renseignements sur leurs



coordonnées, nous avons obtenu 32 questionnaires remplis sur un échantillon de 126 personnes sollicitées.

- Enquête auprès des bénéficiaires financés : 23 des 56 bénéficiaires ont répondu.
- Enquête auprès des demandeurs non bénéficiaires : 16 des 52 demandeurs n'ayant pas obtenu de fonds ont répondu.

### 1.2.3 Enjeux méthodologiques

Nous avons rencontré plusieurs difficultés d'ordre méthodologique dans le cours de cette évaluation.

Premièrement, les objectifs et les résultats escomptés du Programme sont vastes, et ses activités, jusqu'à récemment, n'avaient pas d'objet précis ou ne visaient pas d'auditoire particulier. La notion d'« études canadiennes » est elle-même très générale. Le Programme l'a définie, pour les besoins de l'évaluation, comme étant une activité favorisant la connaissance du Canada et des Canadiens en abordant certains aspects de la culture, de la situation sociale et du contexte physique du Canada ou de sa place dans le monde.

Deuxièmement, les dossiers de projets contenaient peu d'information sur les résultats à court terme des projets, et nous avons peu de données pour comparer la situation actuelle à celle d'il y a cinq ans.

Troisièmement, dans le domaine des études canadiennes, les parties intéressées étaient assez peu au courant des activités du PEC.



## 2.0 Constatations

### 2.1 Pertinence et raison d'être du Programme

#### 2.1.1 Alignement du PEC sur les priorités du gouvernement fédéral

Le discours du Trône prononcé le 5 octobre 2004 attribue les priorités suivantes au gouvernement fédéral :

- Une économie forte.
- La santé des Canadiens.
- Les enfants.
- Les dispensateurs de soins et les personnes âgées.
- Les Autochtones.
- Les villes et collectivités du Canada.
- L'environnement.
- Le rôle du Canada dans le monde : fierté et influence.
- Gouverner dans un but commun.

Les projets spécifiques financés par le Programme renvoyaient à plusieurs de ces priorités en raison de leurs auditoires ou de leurs thèmes. Par exemple, les études autochtones étaient l'une des priorités du concours annuel de financement de 2004 : cela renvoie à la priorité du gouvernement général relative aux Autochtones. Il y a également eu des projets en matière de citoyenneté : ils renvoient à la priorité de gouverner dans un but commun. Le Programme contribue par ailleurs à la réalisation de la priorité concernant les collectivités fortes, en donnant aux Canadiens et aux Canadiennes la possibilité de se renseigner sur le Canada. Les objectifs généraux et le mandat du Programme (encourager les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada) ne renvoient pas directement aux priorités officielles du gouvernement fédéral.

#### 2.1.2 Alignement du PEC sur les objectifs stratégiques de PCH

Au sein de l'architecture des activités de programme du ministère du Patrimoine canadien, le Programme des études canadiennes est inscrit sous l'activité de programme/objectif stratégique « Accès et participation à la vie culturelle du Canada », sous l'activité de sous-programme « Patrimoine », qui comporte

*« (...) les mesures législatives, les politiques, les programmes et les services qui aident les organismes patrimoniaux à mettre en valeur le contenu culturel. Elle vise aussi à encourager les Canadiens à connaître l'histoire de leur pays, ses citoyens et ses institutions, et à saisir les occasions de vivre des expériences culturelles (...) »<sup>5</sup>.*

---

<sup>5</sup> Patrimoine canadien, Direction générale de la planification et de la gestion ministérielles, *Architecture des activités de programme - Feuille de travail*, octobre 2004.



L'objectif du PEC (encourager les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada) est très précisément aligné sur cet objectif stratégique.

### 2.1.3 Pertinence et clarté des objectifs du PEC

Créé en 1984, le Programme des études canadiennes avait pour objet de pallier au manque de connaissance et au manque d'intérêt des Canadiens et des Canadiennes à l'égard de l'histoire, de la société et de la politique du Canada. Depuis, ses objectifs sont demeurés constants. L'une des recommandations issues de l'évaluation de 1994 était la suivante : réorienter ses objectifs et priorités en tenant compte des progrès obtenus dans le domaine des études canadiennes<sup>6</sup>. Cette recommandation a donné lieu à des mesures partielles à l'automne 2003, lorsque les priorités ont été formulées.

En entrevue, les intervenants du domaine des études canadiennes ont généralement déclaré que le mandat du Programme reste pertinent et que le Programme doit effectivement relever du ministère du Patrimoine canadien. Selon eux, cependant, le Programme n'est pas suffisamment connu ou perçu comme contributeur important dans le domaine des études canadiennes.

L'évaluation des objectifs du Programme donne à penser qu'ils sont trop généraux compte tenu des ressources dont dispose le Programme. L'ampleur de ces objectifs est telle, que le Programme répond à trop d'organismes et intervient à trop d'égards. Un évaluateur de l'appel annuel de propositions a déclaré qu'il était ainsi très difficile de déterminer si des projets « correspondaient » ou non aux objectifs du Programme.

Le Programme a entrepris de définir ses objectifs et il s'est engagé à réévaluer ses conditions de modalités en mettant l'accent sur la jeunesse et l'engagement civique.

### 2.1.4 Un besoin qui se confirme

Les recherches semblent indiquer que les Canadiens, notamment les jeunes Canadiens, connaissent encore relativement mal l'histoire du Canada et la société dans laquelle ils vivent. Par exemple, un nombre important des Canadiens et des Canadiennes interrogés tous les ans, n'ont pas réussi le jeu-questionnaire de la fête du Canada sur l'histoire, réalisé par l'Institut du Dominion et le Conseil de l'unité canadienne. En juillet 2003, 50 p. 100 des Canadiens interrogés ont réussi le jeu-questionnaire, et les 35 ans et plus ont généralement obtenu de meilleurs résultats que les jeunes<sup>7</sup>. Une autre enquête réalisée lors de la fête du Canada en 2001, a révélé que les Américains connaissaient mieux leur histoire que les Canadiens : 63 p. 100 des Américains ont réussi un jeu-questionnaire du même genre, contre 39 p. 100 des Canadiens<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> J.S. Frideres et S. Goldenberg, *An Evaluation of the Canadian Studies and Special Projects Program*, évaluation effectuée pour le compte de la Direction générale des examens ministériels du ministère du Patrimoine canadien, 1994.

<sup>7</sup> Ipsos News Centre, *The 2003 Annual Dominion Institute Canada Day Poll : The Report Cards Are In*, 1<sup>er</sup> juillet 2003.

<sup>8</sup> Ipsos News Centre, *Dominion Institute/Ipsos-Reid Poll : 5<sup>th</sup> Annual Canada Day History Quiz*, 29 juin 2001.



On aurait besoin de données supplémentaires sur le degré de connaissance des Canadiens et des Canadiennes sur le Canada pour déterminer si la raison d'être initiale du Programme est toujours valable, et si des progrès ont été obtenus en fonction de la réalisation des objectifs de départ. Les entrevues avec les intervenants du domaine des études canadiennes donnent à penser qu'il existe toujours des lacunes dans la connaissance des Canadiens et des Canadiennes à l'égard de leur pays, mais que ces lacunes sont moindres qu'au cours de la période précédant l'implantation définitive du Programme.

Les intervenants du domaine des études canadiennes ont mentionné toutes sortes de raisons de conserver le Programme. Ils estiment, par exemple, qu'il pourrait continuer à appuyer le développement de ressources informatisées pour les jeunes ainsi que la production de documents didactiques à l'intention des régions du pays où la faible population ne permet pas la production privée de ce genre de documents. Certains intervenants pensent qu'il est important que le PEC appuie le développement de documents et possibilités didactiques, offrant une vision nationale et non pas provinciale du Canada.

À l'automne 2004, le Programme a financé une recherche effectuée par Historica dans le but de circonscrire les lacunes des ressources documentaires dans l'enseignement de l'histoire et des sciences sociales au Canada<sup>9</sup>. L'étude a révélé que les enseignants sont à la recherche de documents informatisés et audiovisuels ainsi que d'un guide de ressources unique qui pourrait être inclus dans leur programme d'études. Un rapide examen de la recherche dans le domaine des études canadiennes a révélé que les études canadiennes couvrent un large éventail de sujets et qu'on s'y intéresse de plus en plus à l'engagement civique, notamment parmi les jeunes, et aux questions relatives aux minorités. Depuis 2003, la nouvelle priorité stratégique du Programme traduit les résultats de la recherche sur la baisse de l'engagement civique et du taux de participation des jeunes aux élections<sup>10</sup>.

## 2.2 Succès et répercussions du Programme

Il a été difficile d'évaluer les répercussions du Programme, plus particulièrement les répercussions à moyen et à long terme, en raison de sa faible envergure, de la diversité des projets et des organismes financés, du nombre d'organisations et d'institutions qui produisent du matériel portant sur les études canadiennes et du manque de données dans les dossiers de projet concernant les clientèles auxquelles s'adressent ces projets et leur rétroaction. Il s'est révélé également ardu de faire le suivi des résultats des projets puisque cela peut prendre jusqu'à trois ans pour produire et diffuser de la documentation.

De plus, les renseignements de base comportaient des lacunes. Il n'y a eu aucune collecte de données en 2000 qui indiquerait le degré de connaissance des Canadiens dans des domaines clés à cette date et qui pourrait servir de point de comparaison par rapport à la situation actuelle.

---

<sup>9</sup> Historica, *Final Report on Gaps in Resources Available to Deliver History and Social Studies Curricula in Canada*, septembre 2004.

<sup>10</sup> Voir, par exemple, *Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants*, Élections Canada, mars 2003; voir aussi *Civic Literacy in Comparative Context: Why Canadians Should be Concerned*, Institut de recherche en politiques publiques, juillet 2001.



L'évaluation de 1994 a également permis de constater le manque de données de référence. Voici ce qu'on peut lire dans le rapport :

*[Traduction] « a) la rareté de données de référence systématiquement recueillies en fonction d'objectifs clairement définis à l'avance (...) complique sérieusement la tâche si l'on veut procéder à une évaluation valable du Programme<sup>11</sup>. »*

La documentation du Programme donne à penser que des mesures ont été prises pour améliorer le contrôle du rendement. Le Guide du demandeur produit en 2004 comporte une section intitulée « Surveillance et suivi », qui décrit la responsabilité du demandeur à l'égard de la production de données sur le rendement des projets financés. On y lit que la proposition du demandeur doit :

*« (...) contenir une stratégie de suivi appropriée qui aidera à mesurer l'impact et le rayonnement du projet pour une période minimale de trois ans suivant l'achèvement du projet. Ceci peut inclure, s'il y a lieu, des montants de distribution, des statistiques d'auditeurs et d'utilisateurs, des évaluations et de la rétroaction d'utilisateurs, des articles de presse concernant votre projet, etc.; ces renseignements devraient régulièrement être transmis au Programme des études canadiennes<sup>12</sup>. »*

L'évaluation du succès et des répercussions du Programme s'appuie sur les renseignements tirés de l'examen des documents, de l'enquête et des entrevues.

## **2.2.1 Encourager les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada**

Les chercheurs ont obtenu les renseignements suivants sur le degré de réussite du Programme à l'égard de deux de ses résultats escomptés à court terme.

### **Résultat à court terme 1 : Les fonctionnaires, les chercheurs et les universitaires comprennent mieux les besoins et les priorités d'apprentissage des Canadiens et des Canadiennes et les facteurs qui les influencent.**

En 2004, le Programme a financé une étude réalisée par Historica afin de déterminer l'écart entre les ressources pédagogiques dont les enseignants ont besoin pour enseigner l'histoire et les sciences sociales et celles auxquelles ils ont actuellement accès<sup>13</sup>. Il a également financé des conférences, des recherches et des sondages réalisés par l'Association d'études canadiennes, notamment le sondage qui a permis de mieux comprendre les besoins et priorités d'apprentissage dans le domaine des études canadiennes.

Les conférences d'histoire biennales de l'AEC sont notamment considérées par les parties intéressées comme un moyen efficace de diffuser de l'information sur des questions relatives à l'histoire du Canada et de donner aux enseignants, aux universitaires et à d'autres, l'occasion

<sup>11</sup> J.S. Frideres et S. Goldenberg. p. 42

<sup>12</sup> Patrimoine canadien, « Le Programme des études canadiennes – Guide du demandeur, mise à jour, été 2004 », 2004 ([http://www.pch.gc.ca/progs/pec-csp/guide/2004/guide2004\\_f.pdf](http://www.pch.gc.ca/progs/pec-csp/guide/2004/guide2004_f.pdf)).

<sup>13</sup> Historica, *Final Report on Gaps in Resources Available to Deliver History and Social Studies Curricula in Canada*, septembre 2004.





d'échanger. Les conférences ont attiré beaucoup de participants et ont été très appréciées, si l'on en juge par les rapports versés aux dossiers des projets. Par exemple, la Conférence d'histoire de l'AEC à Winnipeg et celle de Halifax ont attiré respectivement environ 650 et 400 participants. Par ailleurs, une conférence de l'Association, en partie financée par le PEC, sur le vingtième anniversaire de la Charte des droits et libertés a attiré 365 participants et comportait une enquête postérieure qui a révélé que 89 p. 100 des répondants estimaient que cette conférence avait amélioré leur connaissance des enjeux relatifs à la Charte.

Certains intervenants estiment qu'il faudrait une collaboration plus étroite entre le Programme et des organismes éducatifs nationaux comme la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. Cela permettrait de mieux comprendre les besoins des éducateurs et des élèves et étudiants et d'y répondre.

**Résultat à court terme 2 : Des documents didactiques sur les études canadiennes traduisant la diversité des expériences et des activités des Canadiens et des Canadiennes sont produits, distribués et utilisés.**

Les renseignements dont nous disposons indiquent que le Programme produit des documents didactiques traduisant la diversité des expériences et activités des Canadiens. Le Programme a financé la production de documents didactiques sur toutes sortes de sujets et sous différentes formes. Dans les quatre dernières années, les projets financés ont surtout porté sur la production de documents informatisés, diffusés sur Internet et audiovisuels.

Exemples de documents didactiques dont la production a été financée entre 2000-2001 et 2003-2004 :

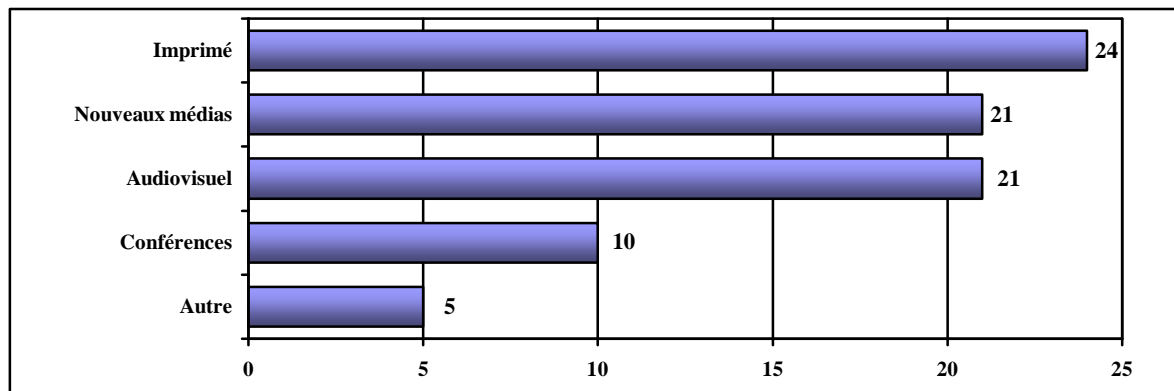
- Un site Web sur le patrimoine de Terre-Neuve et Labrador.
- Un CD-ROM sur l'histoire du YMCA.
- Une revue d'histoire pour les enfants (Kayak).
- Un instrument d'apprentissage interactif pour examiner les œuvres de Paul Kane et le contexte historique (XIX<sup>e</sup> siècle) dans lequel il a vécu.
- Des documentaires sur : l'architecte canadien Douglas Cardinal, le peintre René Richard, la ville de Golden (Colombie-Britannique) et d'autres sujets.
- Le portail de la citoyenneté canadienne sur Internet, qui propose des ressources et des données de recherche sur l'histoire politique et constitutionnelle du Canada.
- Un manuel pour les enfants sur l'histoire de l'aérospatiale au Canada.

La figure 2-1 donne un aperçu des différents types de produits et possibilités d'apprentissage, financés par le Programme des études canadiennes entre 2000-2001 et 2003-2004. Plus de la moitié des documents produits grâce au Programme sont des documents néomédiatiques ou audiovisuels. Un tiers des projets ont donné lieu à des documents imprimés, tandis que les conférences représentaient 12,8 p. 100 des projets financés.

Les intervenants du domaine des études canadiennes ont confirmé que les types de documents produits grâce au Programme sont très diversifiés et novateurs. Les rapports de projet indiquent également que certains projets financés par le PEC ont obtenu une reconnaissance critique.



**Figure 2-1**  
**Nombre et type de produits du Programme des études canadiennes :**  
**Exercices 2000-2001 à 2003-2004<sup>a</sup>**



Note :

a n = 78. Rappelons que le total est supérieur à 78 parce que certains projets comportaient plus d'un type de produits.

Source : Programme des études canadiennes

La figure 2-2 donne un aperçu des auditoires visés par les projets spéciaux que nous avons analysés dans le cadre de l'examen des dossiers de projets. Comme nous l'avons vu, jusqu'ici, le Programme n'avait jamais ciblé le financement de ses initiatives en fonction de certains utilisateurs.

**Figure 2-2**  
**Auditoires visés par les projets spéciaux du Programme des études canadiennes**

Auditoire visé	Pourcentage
Universitaires	50 %
Jeunes	45 %
Enseignants	40 %
Population générale	35 %
Fonctionnaires	25 %

Note :

a Le total des pourcentages ne donne pas 100 % parce que de nombreux projets visaient plus d'un auditoire. Les chiffres peuvent également être inexacts parce que plusieurs dossiers de projet ne précisait pas l'auditoire visé.

Source : Programme des études canadiennes, dossiers de projets spéciaux (n = 20).

Les jeunes Canadiens étaient l'auditoire cible, visé par un nombre important de projets spéciaux (45 p. 100). Ils ont donc pris une plus grande importance puisque le Programme a décidé de faire de la jeunesse sa principale priorité en 2003. Le PEC a répondu à cette nouvelle orientation en ciblant ses nouveaux produits/possibilités d'apprentissage en fonction de ce groupe. Par exemple, il a récemment financé la production de la revue *Kayak* (revue pour enfants) et *Vote*



étudiant 2004, une initiative destinée à encourager les étudiants à participer à une simulation d'élection qui a eu lieu en même temps que l'élection fédérale. Selon la documentation du Programme, 265 000 jeunes Canadiens ont participé à l'activité.

### Importance relative du PEC dans la production de documents didactiques

Les résultats d'une enquête effectuée auprès des bénéficiaires du PEC dans le cadre de l'évaluation, indiquent que le financement offert par le Programme, est important pour l'habileté des bénéficiaires à produire des documents didactiques. Les données révèlent que les fonds accordés par le PEC représentent plus du quart du budget dans plus de la moitié des projets financés.

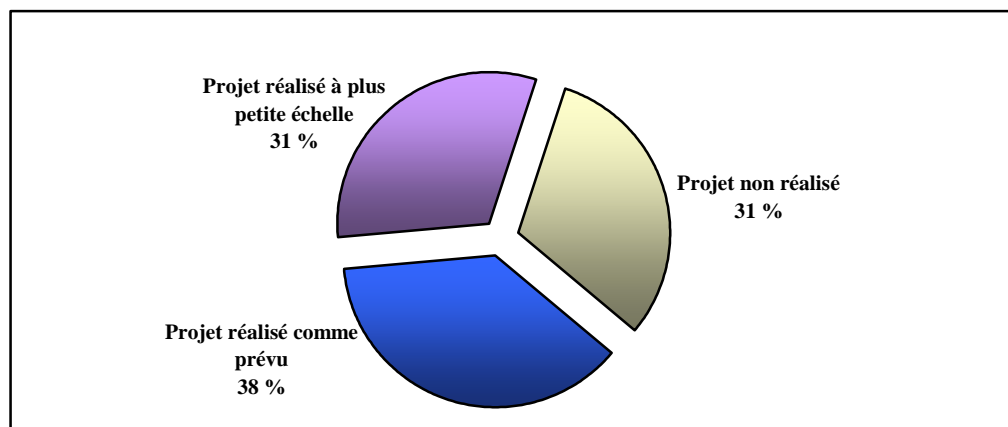
Les résultats de cette enquête donnent également à penser, que beaucoup de projets financés par le Programme des études canadiennes n'auraient pas été réalisés sans l'aide du Programme. Soixante-et-un pour cent des répondants ont déclaré qu'ils n'auraient pas réalisé leur projet sans l'aide du PEC, et seulement 9 p. 100 d'entre eux l'auraient réalisé dans toute la mesure prévue même sans l'aide du Programme.

Cependant, l'enquête auprès des demandeurs n'ayant pas obtenu de financement, a révélé que beaucoup d'entre eux ont réussi à trouver d'autres sources de financement pour leurs projets. Les deux tiers des répondants ont réalisé leur projet sans l'aide du PEC (mais la moitié d'entre eux l'ont réalisé à plus petite échelle). Dans bien des cas, le fait que le PEC n'ait pas fourni de fonds a retardé la réalisation du projet. Les autres sources de financement sont des organismes gouvernementaux, privés et sans but lucratif de toutes sortes.

La figure 2-3 donne un aperçu de la proportion de demandeurs dont la demande n'a pas été approuvée et qui ont pu donner suite à leur projet sans l'aide du Programme.

Figure 2-3

#### Proportion de non-bénéficiaires ayant pu réaliser leur projet sans l'aide financière du Programme



Source : Enquête sur les demandeurs non financés (n = 16).



## Diffusion

Nous disposons de peu de renseignements sur la diffusion des documents didactiques produits grâce au soutien du PEC. Certains des répondants de l'enquête auprès des bénéficiaires, ont indiqué la mesure dans laquelle ces documents ont été diffusés, mais n'ont rien dit de leur usage ou de leur impact. Les données de l'enquête donnent à penser que les documents dont la production a été financée, ont été diffusés à des degrés variables.

La diffusion de documents d'apprentissage est une question complexe, compte tenu du risque d'empiètement sur les sphères de compétence provinciales et territoriales. Le Programme a décidé d'aider les organismes qui produisent des documents didactiques à l'intention des jeunes, mais la recherche semble indiquer qu'il n'a pas réussi à recueillir de données sur la mise en marché et la diffusion des documents d'apprentissage dont la production a été financée.

### **Résultat à court terme 3 : Les citoyens et les éducateurs ont accès et utilisent des documents didactiques.**

Comme les rapports de projet comportent des lacunes, il ne nous a pas été possible de déterminer, dans l'ensemble, la mesure dans laquelle les citoyens et les éducateurs ont accès aux documents d'apprentissage créés grâce au PEC. L'examen des documents et des dossiers, notamment des rapports des bénéficiaires, révèle peu d'information concernant l'accès aux documents d'apprentissage créés grâce au Programme et leur usage.

Les consultations auprès d'utilisateurs du *Guide de ressources ÉDUAction*, qui renseigne les enseignants et les éducateurs sur les ressources disponibles concernant toutes sortes de sujets, ont révélé que cette ressource produite à l'interne est employée par les bibliothécaires et les enseignants. Dans l'ensemble, les répondants jugent ce document utile et instructif. L'enquête que nous avons effectuée auprès des enseignants et des éducateurs qui avaient demandé le *Guide de ressources ÉDUAction* dans le cadre de l'évaluation étaye cette constatation. De même, une enquête auprès des utilisateurs du document intitulé *Les Canadiens et leur gouvernement* a révélé qu'environ 96 p. 100 des répondants étaient satisfaits du guide<sup>14</sup>.

L'une des difficultés associées à l'usage des documents d'apprentissage produits grâce au Programme est qu'ils ne font pas partie de programmes d'études provinciaux. L'un des moyens de garantir qu'ils puissent être utilisés est d'obtenir un « sceau d'approbation » par l'intermédiaire de Services des programmes d'études Canada. Cet organisme caritatif, qui se décrit comme « l'agence des normes pour l'agrément de ressources d'apprentissage », évalue les documents d'apprentissage pour s'assurer que les ressources correspondent aux normes des programmes d'études pancanadiennes, les appuient et en sont complémentaires<sup>15</sup>.

### **Résultat à court terme 4 : La situation actuelle de la participation des citoyens et les facteurs qui l'influencent sont mieux compris.**

Nous disposons de peu de renseignements sur la mesure par laquelle ce résultat a été obtenu.

<sup>14</sup> Decima Research Inc., "Canadians and Their Government" User Study, étude réalisée pour le compte du Programme des études canadiennes, ministère du Patrimoine canadien, Ottawa (Ontario), juin 2004.

<sup>15</sup> Services des programmes d'études Canada : <http://www.curriculum.org/index2.shtml>.



La plupart des répondants ayant bénéficié de l'aide du PEC estiment que les Canadiens comprennent mieux leur pays grâce au Programme des études canadiennes, mais cette opinion contraste avec le faible rayonnement du Programme, même dans le domaine des études canadiennes.

Le fait que le Programme et ses produits soient peu connus des éducateurs, est considéré comme un important aspect à améliorer. Le Programme n'est pas considéré comme un intervenant majeur dans ce domaine, à quelque niveau que ce soit, bien que l'Association d'études canadiennes ait réussi à publiciser son travail et qu'elle soit bien connue.

### 2.2.3 L'Association d'études canadiennes

Les principales activités de l'AEC financées par le Programme des études canadiennes au cours des exercices 2000-2001 à 2003-2004 ont été les suivantes :

- Conférences d'histoire biennales (650 et 400 participants respectivement).
- Autres conférences, séminaires et forums sur certains sujets, dont le vingtième anniversaire de la Charte des droits et libertés, l'Accord de Charlottetown, les personnes d'origine africaine dans les Amériques et les répercussions des événements du 11 septembre.
- La revue *Thèmes canadiens* (publiée deux à cinq fois par an, avec un tirage de 1 500 à 20 000 exemplaires selon le sujet).
- Sondages d'opinion sur toutes sortes de sujets ayant trait à la politique, à la société et à la culture canadiennes.
- Aide aux congrès étudiants, aux bourses de voyage pour la recherche, aux missions parlementaires pour les jeunes et à la recherche sur les carrières accessibles aux diplômés d'études canadiennes.
- Développement organisationnel et renforcement de la capacité, notamment le développement continu du site Web de l'Association, d'un journal électronique pour l'Association et d'un service de liaison et de réseautage pour le personnel de l'Association.

Les auditoires visés par les initiatives sont notamment les universitaires, les enseignants du secondaire, les jeunes et les fonctionnaires. Les intervenants du domaine des études canadiennes estiment que l'AEC a réussi à accroître la visibilité de l'étude du Canada et qu'elle est largement reconnue pour son dynamisme.

Les données de recherche donnent à penser que c'est l'AEC qui aide le plus directement le PEC à réaliser ses objectifs par le biais de ses grandes conférences d'histoire. On n'a pas recueilli de données sur les répercussions des conférences, mais les résultats des entrevues nous permettent de penser que ces conférences ont réussi à offrir la possibilité de connaître mieux le Canada, de promouvoir l'étude du Canada et de consolider en général l'étude du Canada. Selon plusieurs répondants, ces conférences ont attiré beaucoup de monde, dont des éducateurs et des universitaires du domaine. De plus, elles ont stimulé la production d'autres travaux dans le domaine des études canadiennes.



D'autres répondants estiment que les publications produites par l'AEC grâce au PEC (ex. : *Thèmes canadiens*) sont utiles aux spécialistes des études canadiennes. Cette revue vise un large lectorat et présente de nouvelles informations sur les thèmes abordés. Elle est distribuée aux membres de l'Association et aux participants des conférences et elle est vendue dans certains points de vente au détail.

On ignore dans quelle mesure les enquêtes de l'AEC, financées par le PEC, ont aidé celui-ci à réaliser ses objectifs. Les résultats de ces enquêtes sont largement cités dans la presse anglophone et francophone, mais ils ne semblent pas constituer des « documents didactiques », et leur valeur à titre de « nouveau savoir » sur le Canada n'est pas claire compte tenu du nombre d'autres sondages effectués par d'autres organismes. Le PEC ne se sert pas des sondages de l'AEC pour recueillir des données de référence qui pourraient servir à mesurer son rendement.

Le PEC a largement soutenu l'AEC grâce à des ententes de contribution pluriannuelles. De 2000-2001 à 2003-2004, ces contributions se sont élevées à 915 000 dollars. Ces fonds ont permis de financer des activités comme l'élaboration et la mise à jour du site Web de l'Association, la création de services de liaison, l'élaboration de partenariats, l'attribution de subventions de recherche et la réalisation d'initiatives à l'intention des jeunes. Compte tenu du faible budget du PEC, une partie de ces fonds, que l'on pourrait considérer comme des fonds de renforcement de la capacité, aurait peut-être mieux contribué à la réalisation des objectifs du Programme si on l'avait consacrée à des projets plus directement liés à la population.

Dans l'ensemble, la proportion de fonds attribués à l'Association d'études canadiennes a limité la mesure dans laquelle le PEC pouvait appuyer d'autres organismes et types de projets. Par ailleurs, le financement de l'Association ne correspondait pas nécessairement aux priorités du PEC. Par exemple, le financement de l'élaboration du site Web de l'AEC et des services de liaison ne vise pas les jeunes.

#### **2.2.4 Le Groupe de travail interministériel d'information sur les documents didactiques (GTIIDD)**

L'évaluation de 1994 a permis de constater que les membres du Groupe de travail ne communiquaient pas toujours avec la Direction concernant leurs activités dans le domaine des études canadiennes. Voici ce qu'on peut lire dans le rapport :

*« [Traduction] Il est devenu de plus en plus évident que beaucoup de ministères avaient décidé de créer leurs propres contacts avec les provinces et territoires en matière d'éducation. Ils n'ont pas tenu compte de la Direction lorsqu'ils ont essayé de diffuser leurs données et ne l'ont même pas informée de leurs contacts, des documents publiés ou de la procédure de distribution de ces documents.<sup>16</sup>. »*

Selon les membres actuels du GTIIDD, cette faiblesse existe toujours.

Ils estiment également que le Groupe n'a pas atteint l'objectif suivant : « Aider les ministères et organismes fédéraux à exploiter les systèmes de l'éducation pour livrer efficacement leur message aux Canadiens et aux Canadiennes ». On pense généralement que le Groupe a besoin de trouver un meilleur moyen d'accroître l'accès des éducateurs à ses ressources et de les leur faire

---

<sup>16</sup> Ibid., p. 41.



mieux connaître. On a proposé, par exemple, d'inviter des représentants de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants aux réunions du GTIIDD.

Les membres du Groupe ont par ailleurs signalé plusieurs autres faiblesses :

- Le Groupe s'occupe plus d'échange d'information que de coordination.
- Les personnes présentes sont trop nombreuses et manquent souvent du pouvoir décisionnel qui en ferait un groupe plus puissant.
- Le Groupe n'est pas bien connu et n'est pas soutenu par la haute direction.
- Les réunions pourraient avoir un ordre du jour mieux défini et plus stratégique.
- Les réunions sont trop peu fréquentes.

Plusieurs informateurs importants estiment que le ministère du Patrimoine canadien n'a pas réussi à s'assurer que l'information relative aux documents produits par le GTIIDD soit partagée.

## 2.3 Rapport coût-efficacité et solutions de rechange

### 2.3.1 Rapport coût-efficacité du Programme

#### Le personnel du Programme

Les niveaux de dotation du personnel du PEC de 2000-2001 à 2004-2005 sont les suivants (voir la figure 2-4).

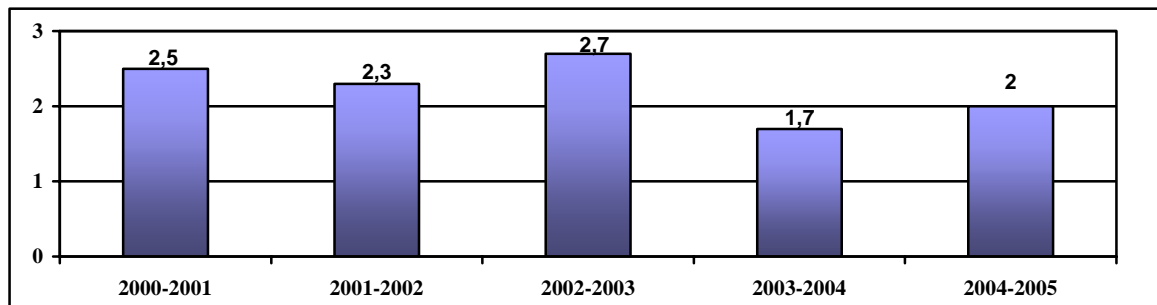
**Figure 2-4**  
**Effectifs du Programme des études canadiennes**

Exercice	ETP
2000-2001	10,0
2001-2002	9,0
2002-2003	10,5
2003-2004	8,4
2004-2005	7,9

Source : Programme des études canadiennes

Outre la gestion des subventions et contributions, le personnel du Programme assume d'autres responsabilités, par exemple la coordination des activités du GTIIDD, l'élaboration de partenariats avec d'autres ministères fédéraux et des organisations non gouvernementales et l'élaboration de ressources comme *Les Canadiens et leur gouvernement* et le *Guide de ressources ÉDUAction*. Le Programme emploie également un agent des politiques pour s'assurer que ses activités et son orientation soient conformes aux priorités stratégiques du Ministère et du gouvernement fédéral. La figure 2-5 indique la moyenne des subventions et contributions gérées par employé du PEC. Cela englobe le gestionnaire du Programme et le personnel responsable du Programme, des politiques et de l'administration. Cela n'inclut pas le traitement des demandes de subventions et contributions rejetées, qui prend beaucoup de temps.

**Figure 2-5**  
**Nombre de subventions et contributions par employé à temps plein**  
**du Programme des études canadiennes**



Source : Programme des études canadiennes

Le nombre d'ETP par rapport au nombre de subventions et contributions semble assez élevé et pourrait donner lieu à une comparaison programme par programme. Le nombre d'employés n'a pas été corrigé après la réduction du budget de services votés du Programme en 2003. Les représentants du Programme nous ont fait savoir que le nombre d'ETP est réduit progressivement.

### **Le système de financement**

La conception du Programme semble inutilement complexe. Son budget est modeste, mais le système de financement comporte trois volets, dont deux assortis de priorités différentes. Le troisième n'a servi qu'une seule fois depuis 2000-2001.

Par ailleurs, le budget de subventions et contributions du Programme est modeste pour un programme dont le système de financement a trois volets (concours annuel de financement, appel de propositions fondées sur des thèmes et projets spéciaux/autorisations spéciales/partenariats stratégiques).

Le concours annuel de financement, est le volet qui offre le mode de financement le plus concurrentiel et le plus ouvert, pour la production de matériel et les possibilités d'apprentissage. Cependant, les ressources du Programme en termes de subventions et contributions sont généralement consacrées à des projets spéciaux, notamment au bénéfice de l'AEC. Ces projets ne font pas l'objet d'évaluations externes, contrairement aux demandes adressées dans le cadre du concours annuel de financement.

### **2.3.2 Complémentarité ou double emploi du financement**

Un certain nombre d'autres organismes appuient également la création et la diffusion de documents et possibilités d'apprentissage et de recherche dans le domaine des études canadiennes. Il est évident que la large portée des objectifs du Programme recouvre bien des aspects de l'éducation, de la recherche et de l'apprentissage.

Les programmes d'études canadiennes dans les universités canadiennes ne sont pas des bénéficiaires directs du PEC, mais ils continuent de renseigner les Canadiens sur leur pays.





Plusieurs ministères et organismes fédéraux appuient la création de nouvelles connaissances au sujet du Canada. Statistique Canada est peut-être le ministère qui en est le tenant le plus important : il publie en effet plus de 300 titres sur toutes sortes de sujets ayant trait au Canada, notamment dans les domaines social, économique, politique et culturel. Les organismes nationaux de financement, dont le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil des Arts du Canada, sont les principaux pourvoyeurs pour les chercheurs qui s'intéressent à des sujets originaux portant sur des thèmes canadiens. La Bibliothèque nationale et les Archives nationales appuient également les études canadiennes. Elles favorisent la recherche et le savoir sur le Canada en rassemblant et en préservant les documents imprimés et non imprimés qui témoignent de la réalité canadienne.

Plusieurs fondations ont également été créées afin de venir appuyer des activités entreprises dans le domaine des études canadiennes. Ce sont l'Institut canadien de microreproductions historiques, la Fondation CRB, Historica, la Jackman Foundation et la Fiduciaire canadienne d'études nordiques.

Enfin, le ministère du Patrimoine canadien finance des possibilités d'apprentissage par le biais de ses autres programmes et au sein des autres directions générales, notamment les secteurs du Multiculturalisme et celui des Langues officielles. Ces programmes ne financent cependant pas la production de documents didactiques dans le cadre de leur mandat.

Les répondants avaient généralement le sentiment qu'il n'y a pas de double emploi ou de chevauchement entre les activités du Programme des études canadiennes et d'autres programmes. La plupart d'entre eux estimaient que, même s'il existe un certain nombre d'organismes d'appui aux études canadiennes, leurs activités complètent plutôt celles du PEC. Cela dit, le Programme n'a pas procédé à une analyse en ce qui a trait aux possibilités de chevauchement, et il n'a pas non plus fait en sorte que ses efforts de coordination (par exemple par le biais du GTIIDD) soient suffisamment exhaustifs pour empêcher tout double emploi.



### 3.0 Conclusions, recommandations et réponse de la direction

Créé en 1984, le Programme des études canadiennes se soucie du fait que les Canadiens, notamment les jeunes, connaissent peu leur pays, sa politique, son histoire, sa culture et sa société.

Des études récentes révèlent que les Canadiens continuent d'avoir une faible connaissance du Canada. Ceux qui sont très actifs dans le domaine des études canadiennes estiment généralement que les Canadiens en savent plus sur leur pays aujourd'hui qu'avant l'introduction du Programme, mais les résultats du jeu-questionnaire de la fête du Canada portant sur l'histoire et organisé par l'Institut du Dominion et le Conseil de l'unité canadienne, donnent à penser que le gouvernement fédéral a encore beaucoup à faire pour faire mieux connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux Canadiennes.

Le mandat du Programme (encourager les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada) est de nature très générale, et les types d'activités qu'il appuie sont également très variés (documents imprimés, néomédiatiques et audiovisuels, conférences et projets visant les universitaires, les jeunes, les enseignants et la population en général). Le PEC a, par exemple, appuyé des projets comme l'élaboration du site Web sur le patrimoine de Terre-Neuve et Labrador, la production d'un CD-ROM sur l'histoire du YMCA, la publication d'une revue pour enfants sur l'histoire (Kayak), la production d'un instrument d'apprentissage interactif sur les oeuvres et la vie de Paul Kane au XIX<sup>e</sup> siècle, la production de documentaires sur l'architecte canadien Douglas Cardinal, le peintre René Bouchard et la ville de Golden (C.-B.), l'élaboration du portail de la Citoyenneté canadienne et d'un portail comportant des ressources sur l'histoire politique et constitutionnelle du Canada et, enfin, la production d'un manuel pour les enfants sur l'histoire de l'aérospatiale au Canada. Le Programme finance également l'Association d'études canadiennes pour l'aider à renforcer ses capacités (élaboration d'un site Web) et à réaliser des projets (conférences d'histoire biennales) et il coordonne les activités d'un comité interministériel fédéral chargé d'élaborer des documents d'information sur le Canada. Il produit lui-même certains documents d'information sur le Canada. De 2000-2001 à 2003-2004, environ 31 p. 100 des subventions et contributions distribuées par le Programme (1,57 million de dollars) sont allées à l'Association d'études canadiennes.

Il n'a pas été possible de tirer de conclusions concernant l'impact des subventions et contributions distribuées par le Programme. Le mandat et les priorités du Programme sont tels que les activités qu'il appuie et les groupes qu'il vise sont trop généraux. Pour un budget de subventions et contributions de moins d'un million de dollars par an, la probabilité d'un impact dans tant de domaines est nécessairement limitée. L'évaluation a également été entravée par les lacunes dans les rapports remis par les bénéficiaires, notamment sur le nombre de documents qu'ils ont distribués, les auditoires qui les ont obtenus et l'opinion des particuliers et organismes intéressés. D'après les renseignements dont nous disposons, il est possible de conclure que certaines des activités de l'Association d'études canadiennes (les conférences) reçoivent un appui considérable et que certains des projets financés par le Programme rejoignent des auditoires assez nombreux.



Cette situation pourrait s'améliorer grâce aux mesures prises depuis 2003, pour financer plus précisément certaines activités et viser certains groupes et grâce aux nouvelles directives adressées aux demandeurs, qui indiquent aux bénéficiaires, les renseignements qu'ils doivent fournir dans leurs rapports de projet.

Le Groupe de travail interministériel d'information sur les documents didactiques remporte moins de succès : on ne considère pas qu'il a réussi à aider les ministères et organismes fédéraux à utiliser le système d'éducation pour livrer efficacement leur message aux Canadiens.

Nos entrevues avec des membres du GTIIDD indiquent que le groupe n'a pas réussi à réaliser ses objectifs, à savoir : communiquer de l'information sur de possibles partenariats et coordonner les efforts de ses membres, en raison de la faible participation de ceux qui ont le pouvoir de prendre des décisions pour le compte de leur organisme. Le Groupe a pu cependant faire mieux comprendre l'étendue et la nature des documents didactiques produits et partager de l'information sur ces documents, du moins parmi ses membres. Les données de recherche indiquent que, dans l'ensemble, le GTIIDD a été l'occasion de partager des pratiques exemplaires et de l'information sur les nouveaux documents entre les membres et de créer des liens.

Les recommandations qui suivent s'appuient sur ces constatations et conclusions.

**Recommandation 1 : Les objectifs du Programme des études canadiennes devraient être précis et les résultats escomptés devraient être clairement définis.**

Le mandat (encourager les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada) et les objectifs du Programme sont très vastes, et les résultats escomptés ne sont pas clairs. Pour que le Programme donne des résultats, il est important que son mandat et ses objectifs soient axés sur ce qu'il est possible de réaliser dans le cadre d'un programme de cette envergure, et que les résultats escomptés soient clairs et mesurables.

**Réponse de la direction :**

Les responsables du Programme ont clarifié et précisé les objectifs pour qu'ils visent le développement d'activités et de matériel d'apprentissage à l'intention des jeunes Canadiens et Canadiennes.

La nouvelle orientation du Programme a été approuvée par la haute direction dans le cadre des exercices de planification stratégique et de planification des activités du Ministère. Les documents de planification soulignaient le peu de connaissances sociales des jeunes Canadiens et Canadiennes par rapport à d'autres générations au Canada et par rapport à la même génération dans d'autres pays. À cet égard, la recherche démontre que le fait d'offrir aux jeunes des occasions de se renseigner sur leur pays, leurs communautés, de même que sur les processus démocratiques et les institutions du pays, augmentait leur engagement au sein de la société.

En mettant l'accent sur les activités et le matériel d'apprentissage à l'intention des jeunes, le Programme des études canadiennes produira des résultats plus facilement accessibles, tels que présentés dans notre cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats, tout en contribuant aux priorités stratégiques du Ministère et du gouvernement dans son ensemble.



*Calendrier de mise en œuvre* : Présentation pour le renouvellement du PEC en juin 2005.

**Recommandation 2 : À l'avenir, le financement accordé à l'Association d'études canadiennes devrait cibler les activités directement liées aux objectifs et aux priorités du Programme.**

L'Association d'études canadiennes reçoit une part importante des fonds du Programme. Le financement alloué à cet organisme et aux autres devrait cadrer étroitement avec les priorités du Programme, afin que celui-ci produise les résultats escomptés.

**Réponse de la direction :**

Dès le début de l'exercice 2004-2005, des secteurs de priorités précis ayant trait aux besoins d'apprentissage des jeunes Canadiens et Canadiennes et à la participation de ces derniers influençaient déjà le choix des projets financés dans le cadre du Programme.

Aux termes des nouvelles modalités, le Programme des études canadiennes s'assure que toute nouvelle aide financière accordée à l'Association d'études canadiennes et à d'autres organismes visera des activités liées directement aux objectifs et aux priorités du Programme, car il s'agit là d'une condition d'admissibilité au financement.

Le gestionnaire du Programme des études canadiennes a consulté l'Association d'études canadiennes et d'autres organismes clés dans le domaine des études canadiennes afin de leur faire part de la nouvelle orientation du Programme. Les commentaires ont été positifs, et les groupes ont reconnu l'importance de promouvoir l'étude du Canada auprès des jeunes.

*Calendrier de mise en œuvre* : Présentation pour le renouvellement du PEC en juin 2005.

**Recommandation 3 : Les responsables du Programme devraient mettre en place une stratégie efficace de contrôle du rendement.**

Le Programme devrait démontrer son adhésion à la gestion fondée sur les résultats par l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de surveillance du rendement. Les résultats escomptés devraient être communiqués clairement aux bénéficiaires du financement, et ceux-ci devraient présenter des rapports sur les clientèles auxquelles s'adressent les projets et le nombre de personnes touchées. Plus précisément, il faudrait recueillir des données sur la diffusion et l'utilisation du matériel didactique produit par les bénéficiaires du financement, ainsi que sur la participation aux activités d'apprentissage organisées par les bénéficiaires et leur impact.

De plus, pour mesurer les répercussions du Programme à moyen et à long terme lors d'une prochaine évaluation, il faudrait recueillir des données, au cours de la prochaine année, sur le niveau actuel des connaissances des groupes ciblés par le Programme à propos du Canada.



### Réponse de la direction :

Les responsables du Programme ont préparé un cadre intégré de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats et un cadre intégré de vérification axé sur les risques qui présentent les résultats escomptés et une stratégie efficace de contrôle du rendement.

En 2004-2005, les responsables du Programme ont commencé à intégrer des mesures spécifiques à la documentation publique du Programme et aux ententes de contribution avec les bénéficiaires afin de garantir la cueillette systématique de données relatives au rendement dans le cadre de tous les projets financés par le Programme.

*Calendrier de mise en œuvre* : Présentation des CGRR/CVAR en juin 2005.

### Réponse de la direction :

Les responsables du Programme des études canadiennes travailleront de concert avec les représentants de la Direction générale des examens ministériels afin de concevoir de nouveaux instruments en vue d'aider les bénéficiaires à recueillir de l'information sur le rendement relativement à la portée et à l'impact des activités et du matériel d'apprentissage.

Des efforts ont déjà été déployés pour 2005-2006 relativement à l'établissement de données de référence sur les niveaux de connaissance et d'intérêt des jeunes à l'égard de l'histoire et de la gouvernance canadiennes. Un certain nombre de questions ont été ajoutées au sondage annuel d'Ipsos-Reid intitulé « Le gouvernement reprend contact avec les jeunes ».

*Calendrier de mise en œuvre* : Juin 2005 – octobre 2005.

### **Recommandation 4 : Le Programme devrait faire du GTIIDD une tribune efficace pour ce qui est du partage de l'information, de la coordination et de la constitution de partenariats.**

Un groupe de travail interministériel d'information sur les documents didactiques (GTIIDD) efficace pourrait contribuer à l'atteinte des objectifs du Programme des études canadiennes en optimisant les investissements fédéraux dans le matériel servant à renseigner les Canadiens sur le Canada. En tant que secrétariat du Groupe de travail, le Programme des études canadiennes devrait prendre des mesures pour en faire une tribune efficace en matière de partage de l'information, de coordination et de constitution de partenariats entre les ministères.

### Réponse de la direction :

L'établissement de partenariats entre les ministères fédéraux fait partie des nouveaux objectifs du Programme des études canadiennes. Ceci accentue le rôle important que le Programme joue dans la coordination et l'optimisation des efforts de financement du gouvernement fédéral qui visent à aider les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur le Canada.

*Calendrier de mise en œuvre* : Renouvellement du PEC en juin 2005.



**Réponse de la direction :**

Les responsables du Programme préparent un nouveau mandat et une nouvelle structure de gestion pour le GTIIDD afin de faciliter la mise en commun des ressources et d'inviter les membres à entreprendre conjointement des projets pour le développement de ressources d'apprentissage partout au gouvernement. Afin que le GTIIDD soit une tribune efficace pour le travail en partenariat, les membres doivent pouvoir prendre des décisions, au nom de leur ministère ou organisme, en ce qui a trait aux ressources. Le Programme des études canadiennes révisera le statut de ses membres actuels et demandera une participation appropriée, au besoin.

*Calendrier de mise en œuvre :* À terminer d'ici octobre 2005.

**Réponse de la direction :**

Le nouveau cadre intégré de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats et le nouveau cadre intégré de vérification axé sur les risques décrivent la façon dont le Programme peut mesurer l'impact et l'efficacité du GTIIDD pour faire avancer les buts et les objectifs du Programme des études canadiennes.

*Calendrier de mise en œuvre :* Présentation des CGRR/CVAR en juin 2005.